

Réponse du Conseil administratif à la motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Christian Zaugg, Roberto Brogginì et Pierre Rumo, acceptée par le Conseil municipal le 3 décembre 2003, intitulée: «Achat de l'immeuble «Rhino» par la Ville de Genève».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de bien vouloir entreprendre des démarches auprès de la société Vergell Casa SA dans le but d'acheter l'immeuble dit «Rhino», sis à l'angle des boulevards de la Tour et des Philosophes.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Il y a lieu tout d'abord de préciser que sont en cause deux bâtiments sis respectivement au boulevard de la Tour 12-14 et au boulevard des Philosophes 24.

Le 18 décembre 2003 déjà, la mandataire de Vergell Casa SA, respectivement de M. Michael Schroeder, a écrit au Conseil administratif pour l'informer que la propriétaire avait la volonté d'obtenir une autorisation de construire, de procéder à la rénovation projetée des bâtiments et que les immeubles n'étaient pas à vendre.

Notre Conseil a pris acte de cette déclaration et a indiqué à la propriétaire qu'il restait à disposition, à l'occasion d'un changement de circonstances, pour une discussion en vue du transfert de la propriété des immeubles.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le maire:
Christian Ferrazino

Le 11 février 2004.